

CONSEIL DEPARTEMENTAL

DELIBERATION N° 2020-349

Le **vendredi 18 septembre 2020**, le Conseil départemental s'est réuni Salle du Conseil départemental, sous la présidence de : *Monsieur Maurice CHABERT*

Etaient présents :

Madame Elisabeth AMOROS, Madame Darida BELAÏDI, Monsieur Xavier BERNARD, Monsieur Jean-Baptiste BLANC, Monsieur Yann BOMPARD, Madame Suzanne BOUCHET, Madame Danielle BRUN, Madame Gisèle BRUN, Monsieur André CASTELLI, Monsieur Maurice CHABERT, Monsieur Hervé de LEPINAU, Madame Antonia DUFOUR, Monsieur Xavier FRULEUX, Madame Delphine JORDAN, Monsieur Thierry LAGNEAU, Madame Clémence MARINO-PHILIPPE, Monsieur Alain MORETTI, Monsieur Christian MOUNIER, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Rémy RAYE, Madame Sophie RIGAUT, Monsieur Jean-Marie ROUSSIN, Madame Dominique SANTONI, Madame Corinne TESTUD-ROBERT, Madame Marie THOMAS-de-MALEVILLE, Madame Noëlle TRINQUIER .

Etai(en)t absent(s) :

.

Etai(en)t absent(s) et a (ont) donné procuration :

Madame Marie-Claude BOMPARD à Monsieur Xavier FRULEUX, Madame Laure COMTE-BERGER à Monsieur Thierry LAGNEAU, Madame Sylvie FARE à Madame Delphine JORDAN, Madame Marie-Thérèse GALMARD à Monsieur Yann BOMPARD, Monsieur Pierre GONZALVEZ à Madame Elisabeth AMOROS, Monsieur Joris HEBRARD à Madame Danielle BRUN, Monsieur Sylvain IORDANOFF à Monsieur Alain MORETTI, Monsieur Jean-François LOVISOLO à Madame Noëlle TRINQUIER.

* * * *

* *

PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19

Au terme du présent rapport, et après avis favorable de la commission Bureau je vous propose :

Vu la Loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de Finances rectificative pour 2020,

Vu le décret n° 2020-570 du 14 mai 2020 relatif au versement d'une prime exceptionnelle à certains agents civils et militaires de la Fonction Publique de l'Etat et de la Fonction Publique Territoriale

soumis à des sujétions exceptionnelles pour assurer la continuité des services publics pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'avis du Comité Technique du 18 juin 2020,

Considérant le surcroît significatif de travail et les sujétions exceptionnelles auxquels ont été soumis certains personnels appelés à exercer leurs fonctions en présentiel pour assurer les missions essentielles à la continuité du fonctionnement des services pour faire face à l'épidémie de covid-19,

DE VERSER une prime non reconductible aux agents intervenus en présentiel, pour lesquels la période de crise sanitaire allant du 17 mars 2020 au 7 mai 2020 a généré un surcroît de travail important, et qui ont fait preuve d'un engagement très significatif selon les modalités suivantes selon deux cas distincts :

- Pour les agents qui ont été en contact direct avec le public : le montant attribué est de 1000€ maximum, soit 36€ par journée ouvrée de service actif au cours de la période,

- Pour les autres agents identifiés ayant exercé leurs missions sur leur site professionnel : le montant attribué est de 720€ maximum, soit 20€ par journée de service actif au cours de la période,

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer, au nom du Département, tout acte nécessaire à l'exécution de cette opération et tout document s'y rapportant.

Les crédits nécessaires à cette décision seront imputés au compte 64118 du budget départemental.

Après en avoir délibéré, le Conseil départemental décide d'adopter la présente délibération.

Epreuve(s) favorable(s) : 34

Madame Elisabeth AMOROS , Madame Darida BELAÏDI , Monsieur Xavier BERNARD , Monsieur Jean-Baptiste BLANC , Madame Marie-Claude BOMPARD , Monsieur Yann BOMPARD , Madame Suzanne BOUCHET , Madame Danielle BRUN , Madame Gisèle BRUN , Monsieur André CASTELLI , Monsieur Maurice CHABERT , Madame Laure COMTE-BERGER , Monsieur Hervé DE LEPINAU , Madame Antonia DUFOUR , Madame Sylvie FARE , Monsieur Xavier FRULEUX , Madame Marie-Thérèse GALMARD , Monsieur Pierre GONZALVEZ , Monsieur Joris HEBRARD , Monsieur Sylvain IORDANOFF , Madame Delphine JORDAN , Monsieur Thierry LAGNEAU , Monsieur Jean-François LOVISOLO , Madame Clémence MARINO-PHILIPPE , Monsieur Alain MORETTI , Monsieur Christian MOUNIER , Monsieur Max RASPAIL , Monsieur Rémy RAYE , Madame Sophie RIGAUT , Monsieur Jean-Marie ROUSSIN , Madame Dominique SANTONI , Madame Corinne TESTUD-ROBERT , Madame Marie THOMAS-DE-MALEVILLE , Madame Noëlle TRINQUIER

Epreuve(s) contraire(s) : 0

Abstention(s) : 0

Ne participe(nt) pas au vote : 0

Absent(e-s) lors du vote :

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Chabert', written in a cursive style with a large initial 'M' and a long horizontal stroke at the end.

Maurice CHABERT